

29 jan 2016 -14:15

Appartient à [Conseil des ministres du 29 janvier 2016](#)

Calendrier budgétaire du printemps 2016

Sur proposition de la ministre du Budget Sophie Wilmès, le Conseil des ministres a approuvé le calendrier budgétaire pour le printemps 2016.

1. Contrôle budgétaire 2016

Le 11 février 2016, le Bureau fédéral du Plan publiera le Budget économique qui reprend les prévisions macroéconomiques à l'intention du gouvernement fédéral dans le cadre de la préparation du contrôle budgétaire.

Sur cette base, le Comité de monitoring établira son rapport qui contient une actualisation des dépenses et recettes de l'entité I (Etat fédéral). La note du Comité de monitoring devrait être disponible début mars 2016.

Le gouvernement se basera sur cette note pour entamer ses travaux budgétaires. Par conséquent, le conclave budgétaire se déroulera durant la deuxième quinzaine de mars 2016.

2. Programme de stabilité 2016-2019

La Belgique doit remettre à la Commission européenne, au plus tard pour le 30 avril 2016, un Programme de stabilité présentant les objectifs budgétaires 2016-2019 pour l'ensemble des pouvoirs publics. Les travaux en vue de l'élaboration du programme de stabilité se dérouleront durant le mois d'avril.

A cet effet, un Comité de concertation extraordinaire se réunira le 18 avril 2016 dans la mesure où le programme de stabilité nécessite une concertation sur l'objectif budgétaire global.

Le programme de stabilité 2016-2019 sera soumis à la Commission européenne au plus tard le 30 avril 2016.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Sophie Wilmès, ministre du Budget,
chargée de la Loterie nationale
Avenue des Arts 7
1210 Bruxelles
Belgique
<http://www.wilmes.belgium.be>